Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 056-215600511-20251211-20251211013-DE

CRUGUEL

Département du Morbihan

Conseil Municipal de la Commune de CRUGUEL
Séance du jeudi 11 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le onze décembre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de CRUGUEL s'est réuni à la mairie de CRUGUEL sous la présidence de M. BOULVAIS David, Maire.
Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15
" " présents : 12
" " absents : 3
Date de la convocation du Conseil Municipal : le 5 décembre 2025

Présents (12) : *BOULVAIS David, CARO Fabrice, DIABAT Françoise, TREGARO Nicolas, BESNARD Daniel, ETIENNE Brigitte, GUILLAUME Guénnolé, LE SOURD Michel, MAUGUIN Armandine, RICHARD Magali, TATTEVIN Gilles, TOMMERAY Magali*
Absents (3) *: FLOQUET Freddy, GICQUEL Céline, JUIN Patrice*
Secrétaire de séance *: MAUGUIN Armandine*
Pouvoirs(2) *: GICQUEL Céline donne pouvoir à MAUGUIN Armandine*
FLOQUET Freddy donne pouvoir à Guénnolé GUILLAUME

13-Vente des terrains du lotissement « le clos des châtaigniers »

Monsieur le Maire indique que plusieurs personnes sont intéressées pour acheter des lots du lotissement « Le clos des châtaignier »
**Mr et Mme THIERRY Alexis – Lot 21 d'une surface de 610 m² (adresse exacte = 4, impasse des châtaigniers) au prix de 45€ le m²*
**Mme Fanny LE TROU – Lot 22 d'une surface de 471 m² (adresse exacte = 2 impasse des châtaigniers) au prix de 32 € le m² (primo accédant)*
**Mr et Mme BOULVAIS Robert– lot 18 d'une surface de 676 m² (conformément à la délibération du 16 juin 2022) (adresse exacte = 1 impasse des châtaigniers)*

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal :
- accepte les ventes des lots 21-22-18 comme présentées ci-dessus
- autorise le Maire, ou son représentant à signer l'acte de vente auprès de Maître DREAN GUIGNARD, notaire à PLUMELEC
-autorise Monsieur le maire, ou son représentant, à réaliser toutes opérations et signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

Fait et délibéré, les jour, mois, an ci-dessus,
Pour extrait certifié conforme,

La secrétaire de séance,
Armandine MAUGUIN

Le Maire,
David BOULVAIS

MAIRIE DE CRUGUEL (Morbihan)